



Un avenir qui existe au-delà des prochaines élections

Édito du président

Francisation prise en otage

« Il n'est pas question d'austérité, on a trop investi pour corriger les erreurs du passé » affirmait Bernard Drainville aux *Mordus de politique*, le 30 août dernier.

Comment expliquer alors que le gouvernement contraigne les CSS à appliquer sa consigne budgétaire concernant le nombre de postes équivalent temps plein alloués en francisation selon les paramètres de 2020-2021?

Basé sur le portrait du nombre d'immigrants à franciser cette année-là, le financement demeure nettement insuffisant depuis. Rappelons qu'en 2020-2021, le contexte pandémique réduisait à son minimum les arrivées au Canada; que le nombre d'immigrants n'a cessé d'augmenter depuis et qu'à la rentrée 2024, on ajoutait 20 000 personnes issues de l'immigration aux données de 2023.

Résultats, les ramassis de décisions politiques affligent cruellement la francisation : On parle de plusieurs enseignants se retrouvant sans emploi; d'étudiants, de travailleurs en support aux entreprises et de familles livrés à l'abandon et limités par le frein de la langue.

Notre prétention : ces coupures dans les services de francisation du gouvernement québécois prouvent sa réelle intention de revenir à l'équilibre budgétaire. Pire encore, Québec montre à sa population comment il prend soin de ses priorités : l'éducation, la langue française, la pénurie de personnel, le développement de l'économie locale... Sans parler de son désir de mettre sur la place publique son différend avec le gouvernement fédéral quant au contrôle des admissions migratoires.

Geneviève Bourbeau

Coordonnatrice

Cette semaine, j'ai envie d'effectuer un exercice qui échappe à nos décideurs : celui de réfléchir aux problèmes de fond. La Coalition Avenir Québec se trouve aujourd'hui à colmater des brèches qui coulent de partout. Chaque fois qu'une crise éclate, on assiste au même scénario : un sparadrap est rapidement posé sur une plaie béante, sans jamais qu'on s'attaque à ce qui a causé la blessure.

Qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de l'environnement ou de l'économie, la CAQ semble coincée dans une logique de gestion à court terme, où les solutions superficielles priment sur les réformes structurelles et les discussions de société nécessaires.

Le gouvernement caquiste multiplie les décisions précipitées sans tenir compte de l'avis des experts évoluant sur le terrain.

Commençons par le dossier Northvolt : en choisissant d'outrepasser le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le gouvernement a fait preuve d'un entêtement qui, aujourd'hui, le plonge dans l'embarras en raison des difficultés financières qu'éprouve l'entreprise suédoise. Cela montre comment la CAQ préfère foncer tête baissée pour attirer des investissements massifs, que de tenir compte des répercussions environnementales ou financières pour les contribuables.

Dans le dossier de la francisation, les contradictions du gouvernement sont frappantes. D'un côté, le gouvernement Legault ne cesse de rappeler l'importance cruciale de la langue française. Mais de l'autre, il impose des coupures. D'ailleurs, cette divergence existe dans le dossier de la construction et la rénovation des établissements scolaires.

M. Drainville annonce que les projets seront retardés alors que les besoins sont urgents et criants partout au Québec. Entre

les promesses de modernisation et la réalité des compressions, un gouffre se creuse entre le discours et l'action.

Ce que je souhaite illustrer est l'incohérence dans la gestion de la CAQ. Pour un gouvernement qui aime s'écouter parler de « retour sur investissement », il a bien du mal à entendre sa population lui répéter que : « le retour aux coupures, c'est une fragilisation des services ! »

Je vise la CAQ puisque c'est elle qui est au pouvoir. Mais d'un gouvernement à l'autre, nous avons toujours vécu la même situation. Entre deux élections, les gouvernements tentent d'apaiser temporairement l'électorat, avec des « cadeaux » dans le but de se faire réélire.

Malheureusement, cet électoralisme ne peut pas durer si l'on souhaite réellement réparer les nombreux problèmes qui affligent le Québec. À l'image d'un barrage percé de toutes parts, chaque solution provisoire ne fait que repousser l'inévitable effondrement du système.

Pour sortir de cette impasse, la CAQ devra réellement réfléchir en dehors du cadre d'un mandat de quatre ans, cesser son mode de fonctionnement électoraliste et préconiser une approche transpartisane.

Les enjeux auxquels nous faisons face sont trop importants pour être laissés à des calculs politiques et des discours démagogiques. Il est temps de se concentrer sur des solutions durables qui considéreront toutes les strates de la société. En éducation, comme dans d'autres dossiers, la société doit être impliquée pour bâtir un Québec inclusif, équitable et tourné vers un avenir qui existe au-delà des prochaines élections...

Jean-François Guilbault

Président du Syndicat de Champlain

Ateliers offerts dans le cadre du programme CCQ

L'organisme AIPE (Aide internationale pour l'enfance) nous a sollicités pour vous présenter leur campagne. Étant donné que l'enfant est au centre de notre mission éducative, nous pensons que leurs initiatives méritent d'être mises en lumière.

Depuis l'an 2000, l'Aide internationale pour l'enfance est une organisation de coopération qui lutte contre l'exploitation. Elle propose des activités éducatives sur les droits humains dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à divers enjeux sociaux. De nombreux ateliers sont offerts gratuitement aux établissements secondaires de la Montérégie.

En voici deux très intéressants :

« Le féminisme en 2024 : Freiner la montée du masculinisme chez les jeunes »

Cet atelier dynamique incite les adolescents à réfléchir à la pertinence du féminisme aujourd'hui. À travers des exercices interactifs, des citations et des événements vécus au Québec et ailleurs, ils développeront une compréhension enrichie des enjeux féministes et s'engageront activement pour l'égalité. Cet atelier est accessible gratuitement en classe tout au long de l'année pour les élèves de secondaire 4 et 5.

« La démocratie à l'épreuve »

Explorez les enjeux démocratiques à l'échelle mondiale! Cet atelier interactif permet aux élèves de se pencher sur l'état actuel de la démocratie sous un prisme historique et international. À travers des études de cas et des mises en situation, ils appréhenderont les défis que rencontrent les sociétés dans l'exercice de leurs droits démocratiques. Cet atelier est proposé gratuitement en classe tout le mois de novembre pour les classes de secondaire 3 à 5.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des ateliers offerts, veuillez contacter Emilie Jodoin, responsable des projets éducatifs, à l'adresse suivante : administration@aipe-cci.org ou par téléphone au 450 332-9799. Ne tardez pas, leur agenda se remplit rapidement !

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

La Guignolée des femmes

Pour la première fois depuis la pandémie, le comité de l'action féminine revient à sa traditionnelle activité de la Guignolée sous forme de collecte de produits au profit des centres d'hébergement pour femmes. Nous comptons sur votre générosité habituelle ! La violence faite aux femmes est toujours d'actualité et les besoins sont toujours aussi criants.

Les dons de produits d'hygiène pour femmes et enfants sont privilégiés. Il vous suffit de :

- Choisir des produits neufs et non périmés.
- Déposer ces produits dans une boîte réservée à cet effet, placée dans un endroit stratégique de votre école (ex : salle des enseignants, secrétariat, bibliothèque). Votre délégué syndical aura préparé une boîte pour la collecte des dons.

Le ramassage des dons aura lieu le **mercredi 4 décembre 2024**. Il faut nous avoir signalé, au préalable, qu'il y a des boîtes à ramasser à votre établissement en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Bien sûr, les dons monétaires directement aux refuges sont toujours acceptés ! Pour donner au **Carrefour pour Elle de Longueuil**, rendez-vous sur la page :

www.fondationcarrefourpourelle.org/donnez/.

Pour donner à **L'Accueil pour Elle de Valleyfield**, vous pouvez poster un don à l'adresse suivante : C.P. 644, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 5N6.

Merci de votre générosité, merci pour elles !

Prochaines formations à mettre à l'agenda

Personnel enseignant

1) Formations pour les enseignants à statut précaire (Présentiel)

Il y sera question des droits des personnes à statut précaire, des listes de priorités d'emploi, de l'évaluation, de la tâche, des champs d'enseignement, des types de contrats, du salaire, des droits sociaux, de la structure syndicale, etc.

- Le mardi 19 novembre à 17 h au bureau de Salaberry-de-Valleyfield pour les membres du CSSVT
- Le mardi 19 novembre à 16 h 30 au bureau de Saint-Hubert pour les membres du CSSMV
- Le lundi 25 novembre à 16 h 30 au bureau de Saint-Hubert pour les membres du CSSP

2) Rencontre d'information sur les droits parentaux (Mode virtuel)

Pour les futurs ou nouveaux parents. La conseillère à la sécurité sociale de

la CSQ, Mélanie Michaud, y abordera les droits en regard de la convention collective ainsi que le Régime québécois d'assurance parentale.

Quand : Le 20 novembre 2024 à 16 h 30

Tous les détails à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « [Inscriptions](#) ». L'inscription est obligatoire pour toutes ces formations.

Personnel de soutien

La FPSS-CSQ organise, cet automne, des séances virtuelles de formation destinées à tous les membres du soutien. Nous vous en dressons la liste, veuillez noter que, pour chacune des formations, une inscription auprès de la FPSS sera obligatoire. Nous vous informerons lorsque les formulaires d'inscription seront en ligne.

- **Rencontre d'information sur les droits parentaux (Mode virtuel)**

Quand : Le mardi 12 novembre 2024

- **Rencontre d'information sur le régime de retraite (Mode virtuel)**

Quand : Le mercredi 27 novembre 2024



Objet : Projets pédagogiques particuliers

Geneviève en lettre attachée

Avertissement : Le prochain sujet risque de créer de la division dans votre milieu. Veuillez l'aborder avec la plus grande ouverture.

En janvier 2023, le ministre Drainville présentait ses sept priorités, dont une visant à offrir des projets pédagogiques particuliers (PPP) plus accessibles et plus nombreux. Ainsi, le plan stratégique du ministère de l'Éducation se donne comme cible de faire passer le taux de participation aux PPP, par exemple, des élèves du secondaire du réseau public à 75 % en 2026-2027.

Quel est le but recherché par l'obligation du déploiement de ces PPP? « [Étant considérés] comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes, [le MEQ prétend qu'ils] contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. [Les PPP favorisent] la motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative ».

Effectivement, la participation d'un jeune à un programme spécial accroît son sentiment d'appartenance et de fierté. D'autre part, il permet au personnel qui le déploie de faire rayonner une discipline et de se réaliser professionnellement dans un climat de solidarité et de collaboration. Mais ne serait-il pas aussi juste de penser qu'avec ses PPP, le gouvernement camoufle sa façon de faire concurrencer « le public » avec l'offre de services du réseau scolaire privé? Le ministre Drainville l'a affirmé aux *Mordus de politique*, le 30 août: la CAQ considère que le système de réseaux mixtes qui existe présentement sert bien le Québec et qu'il sera maintenu.

Le problème avec les PPP, c'est que derrière leurs vertus bienfaitrices se cachent bon nombre d'inconvénients. La sélection ou la pige au hasard sont les premières écorchures à panser. Elles sont à l'encontre de la mission première de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, dans le respect du principe de l'égalité des chances. Puisqu'on nous impose d'instaurer des PPP, il est impératif qu'ils soient offerts à tous sans exception.

Le deuxième écueil vient avec les modalités d'implantation. Bonifier une offre disciplinaire se fait inévitablement au détriment d'une autre. Par exemple, en réduisant les heures consacrées à l'enseignement de la CCQ au secondaire ou en enlevant la dispense de son cours d'arts plastiques à l'enseignant spécialiste au primaire. Il devient primordial de réaliser que même si les intentions se veulent dignes, faire de tels choix contribue à cultiver la précarité professionnelle de nos propres collègues et à encourager la dévalorisation de leurs champs disciplinaires. Que le déploiement des PPP donc, demeure à l'avantage de toutes les professions.

Le fleurissement des PPP alourdit et complexifie, à coup sûr, la tâche de chacun des acteurs qui œuvrent à leur mise en place. Alors que nous cherchons des façons d'alléger l'exercice de nos fonctions, l'imposition des PPP est en opposition directe avec les objectifs que nous tentons d'atteindre. Le principe d'équité dans les rôles et responsabilités de chacun a intérêt à être soigneusement réfléchi afin que le rayonnement d'un PPP ne soit ni à la base d'un conflit d'iniquité ni d'épuisement professionnel.

En soi, les PPP confèrent de grands avantages pour la réussite des élèves, mais ils comportent aussi leur lot d'inconvénients. Face à cette ironie, qu'ils soient imposés ou non, il est impératif d'enclencher des réflexions et des consultations sérieuses pour évaluer comment leur déploiement pourrait rendre justice à tout le monde



Geneviève Bourbeau

Coordonnatrice



laPersonnelle

Économisez plus en regroupant vos assurances auto et habitation



En savoir plus



ÉCRIRE DONNE DES AILES!

50
TEXTES

publiés dans
un recueil

5000
EXEMPLAIRES

distribués partout
au Québec



MANU MILITARI
Parrain du concours

Concours destiné
aux élèves de la
formation générale
des adultes

PARTICIPEZ AU CONCOURS



Ma plus belle histoire – Édition 2024-2025

Le concours d'écriture *Ma plus belle histoire* en est à sa 22^e édition!

Chaque année, ce projet inspirant prend forme grâce à des enseignantes et des enseignants passionnés qui œuvrent à la formation générale aux adultes et contribuent à éduquer et à instruire les citoyens de demain.

D'abord destiné à mettre en lumière la FGA pour la faire connaître, *Ma plus belle histoire* est devenue un outil important de valorisation, à la fois de l'effort et de la persévérance scolaire des adultes, du travail fondamental des enseignantes et des enseignants ainsi que de la langue française, moyen puissant de communication.

Organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) en collaboration avec la Centrale des syndicats du Qué-

bec (CSQ), le concours s'adresse à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes (alphabétisation, francisation, présecondaire, insertion, etc.).

Comme le pouvoir de l'écriture n'a pas de limite et qu'il est bénéfique autant pour l'écrivain que le lecteur, encouragez vos étudiantes et étudiants à produire une création littéraire fictive ou autobiographique à soumettre au concours! Soyez ces AS, adultes significatifs, qui les accompagneront et les soutiendront à travers leur processus de rédaction!

Comment s'inscrire ?

Vous avez reçu, en septembre, par le courriel syndical, la documentation (affiches, dépliants et signets) avec les renseignements importants pour les

modalités du concours. Vous pouvez aussi consulter le dépliant explicatif [en ligne](#).

Remplissez le formulaire d'inscription sur la page du concours à l'adresse fse.lacsq.org/valorisation-de-la-profession-enseignante/mpbh/, au plus tard le 5 décembre. Le formulaire doit être dûment rempli par l'enseignante ou l'enseignant qui devra également joindre le fichier du texte de l'élève dans la même opération. L'élève doit rédiger un texte de 500 à 1 000 mots sous la forme qu'il désire (poème, fable, nouvelle, récit, autobiographie...).

Après un processus de sélection rigoureux, le concours culmine avec la publication d'un recueil contenant les 50 meilleurs textes reçus. Bonne chance à vos élèves!

ENSEMBLE
LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT

Tournée du Président

ENSEMBLE : la Tournée du président reprend pour l'année scolaire 2024-2025! Vous êtes membre du Syndicat de Champlain et vous souhaitez inviter le président dans votre école? Allez sur notre site Internet, dans l'onglet [Inscriptions](#) pour remplir le formulaire!

Ces rencontres seront le moment idéal pour discuter directement de vos préoccupations, de vos idées et de ce que nous pouvons faire pour continuer à avancer ensemble.

